



RAPPORT D'ACTIVITÉ
EXERCICE 2018



03

Regards croisés

04

Une entreprise
responsable et locale

08

Une exploitation maîtrisée
pour une eau de qualité

14

Une mission en proximité
des usagers

18

Des ressources préservées

22

Un patrimoine géré et optimisé

26

Des coûts et un prix maîtrisés



REGARDS CROISÉS

DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Jean-François Besnard

Président



Quel regard portez-vous sur la situation de la SPL Eau du Bassin Rennais, quatre ans après son lancement ?

Je salue la prise de risque des élus qui ont décidé que la gestion de l'eau redevienne publique sur le bassin rennais. Ça n'était pas évident pour tout le monde. Je ressens une certaine fierté d'avoir contribué, avec nos équipes, à la mise en œuvre de cette politique reconnue désormais comme une réussite technique, financière, sociale et environnementale.

Quels sont les bénéfices ?

D'abord, il y a eu la co-construction sociale de la SPL Eau du Bassin Rennais qui était un choix stratégique et managérial fort. Puis le maintien d'un

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS

objectif sanitaire élevé visant une qualité de l'eau maximale. Je note aussi la gestion rigoureuse qui dégage des marges de manœuvre financières et permet d'investir davantage dans l'outil de production, développer les installations, renouveler les réseaux d'adduction d'eau. Pour les salariés comme pour les habitants, c'est rassurant.

Comment voyez-vous l'évolution de cette entreprise dans 10 ans ?

C'est une Société Publique et Locale. Elle restera dans le champ de la proximité au service du territoire et de ses habitants. Les prochaines années seront marquées par une complexité accrue de la potabilisation des eaux, c'est pourquoi une communication renforcée vers les habitants devra informer et expliquer les enjeux de la maîtrise publique de cette richesse commune, l'eau, dont la consommation doit être raisonnée. Pour un bénéfice à long terme : continuer de produire et distribuer, en toute transparence, une eau de qualité, et toujours accessible à tous.



Christophe Barbot

Directeur Général

Comment caractérisez-vous l'action de la SPL Eau du Bassin Rennais au cours de l'année 2018 ?

2018 nous a fait grandir. Trois ans après sa création, cette entreprise publique accomplit pleinement sa mission. Elle dégage des marges de manœuvre qui sont rendues à la collectivité, elle assure une pleine qualité de l'eau distribuée, répond aux objectifs de transparence et de solidarité fixés par les élus. Nous sommes devenus un opérateur de services performant et nous avons engagé une démarche d'innovation pour répondre aux contraintes de la transition énergétique et du changement climatique.

Que mettez-vous en place pour répondre aux défis de la transition écologique ?

Nous avons en 2018 posé les fondations d'une chaire Eau et Territoires avec la Fondation de l'Université Rennes 1. Que vont devenir nos ressources en eau ? Comment vont-elles évoluer sous l'action du réchauffement climatique ? Comment assurer des ressources suffisantes pour un territoire dynamique qui va voir son bassin démographique augmenter de 100 000 personnes dans les années à venir ? C'est le défi à relever et nous nous y employons.

TRANSPARENCE ET SOLIDARITÉ

Et sur le plan social, comment va l'entreprise ?

2018 a vu l'achèvement d'un vaste projet baptisé «Construire ensemble notre vie au travail» et mené avec les salariés. Nous poursuivons le développement d'une culture d'entreprise ambitieuse pour les salariés et respectueuse des objectifs fixés par les actionnaires.



EAU DU BASSIN
RENNAIS
SCOTTE FÉDÉRALE LOCAL

CHAPITRE 1

UNE ENTREPRISE PUBLIQUE RESPONSABLE ET LOCALE

Entreprise locale, la SPL Eau du Bassin Rennais est attentive aux besoins du territoire et veille à y répondre pour assurer un service optimal. C'est aussi une entreprise publique, à l'écoute des représentants des usagers et qui s'attache avant tout à distribuer une eau de qualité permettant à chacun de la consommer en confiance et avec plaisir.

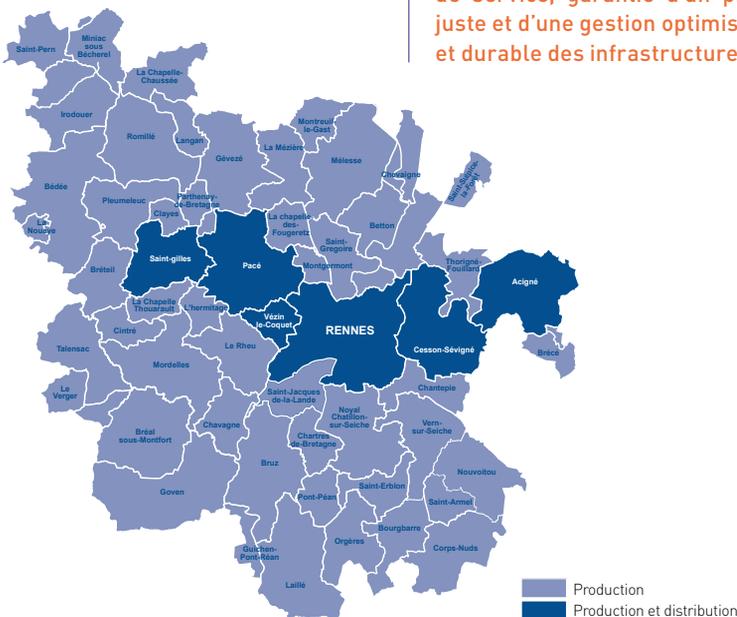
PRÉSERVER, PRODUIRE ET PARTAGER

Par délégation de service public, la SPL Eau du Bassin Rennais produit l'eau des **493 000 habitants** des **56 communes** de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la distribue sur une partie de ce territoire.

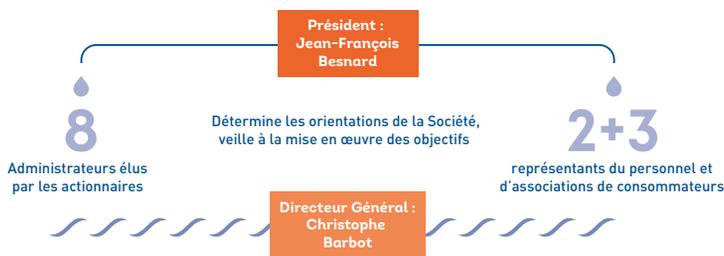
La SPL Eau du Bassin Rennais assure une gestion de l'eau au service des usagers dans le respect des enjeux de la politique sociale, solidaire et écologique voulue par ses actionnaires. **Son action conjuguée : préservation de la ressource, haute qualité de service, garantie d'un prix juste et d'une gestion optimisée et durable des infrastructures.**

Une gestion publique pour une haute exigence environnementale et citoyenne

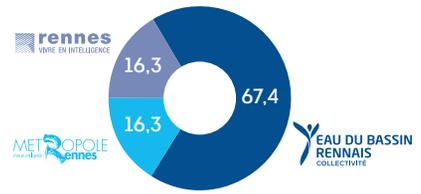
Depuis janvier 2015, Rennes Métropole a pris en charge la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées. L'enjeu est multiple. Il s'agit, à la fois, de mener une politique de l'eau ambitieuse, cohérente, de maîtriser les infrastructures, d'assurer un service de proximité aux habitants du territoire et, à terme, de garantir un prix unique de l'eau. Rennes Métropole a délégué la production et la distribution de l'eau potable à un syndicat mixte « Collectivité Eau du Bassin Rennais ». La Collectivité assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs sur les équipements de production et en a confié l'exploitation à la SPL Eau du Bassin Rennais, ainsi que la distribution de l'eau sur une partie de son territoire. (voir carte)



CONSEIL D'ADMINISTRATION



ACTIONNAIRES



DOMAINES D'INTERVENTION

Exploitation des installations de prélèvement, de production, d'adduction et de distribution d'eau et de défense extérieure contre l'incendie.

Vente et achat d'eau en gros

Travaux de renouvellement, de maintenance et d'entretien des infrastructures

Travaux neufs sous la maîtrise d'ouvrage de la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Ingénierie d'étude et de conduite de projet

Relation aux usagers : accueil physique et téléphonique des usagers, information, conseil, gestion des abonnements relève, facturation, encaissement, recouvrement.

Production d'énergie électrique (solaire et hydroélectrique).



DES HOMMES ET DES FEMMES

AU SERVICE DE L'EAU

Effectifs au 31 décembre 2018

137

SALARIÉS
dont 30% sont
des femmes

28 sur les installations de production et pour la maintenance du patrimoine

22 sur l'activité « réseau »

19 sur l'activité « travaux »

13 en ingénierie et coordination

27 au sein des fonctions support de l'entreprise (DG, DAF, DSI, DRH)

28 à la Relation aux Usagers

47

emplois locaux créés depuis 2015 dont **16** en 2018

2,4%

de la masse salariale consacrée à la formation en 2018

UN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ SUR LE TERRITOIRE

La SPL Eau du Bassin Rennais se développe en élargissant son périmètre d'action à d'autres territoires. **Pour la seule année 2018, 16 nouveaux emplois ont été créés.** Des jeunes actifs mais aussi des séniors. Cette année, la société a également accueilli 7 collaborateurs en contrat d'alternance et 7 en stage qualifiant, faisant de la SPL Eau du Bassin Rennais un acteur engagé dans la formation professionnelle.

Depuis sa création en 2015 et grâce à l'élargissement de son périmètre décidé par ses actionnaires, ce sont près de 47 emplois locaux en contrat à durée indéterminée qui ont été créés sur le bassin d'emploi de Rennes.

L'entreprise accompagne anciens et nouveaux salariés dans leur parcours de professionnalisation en consacrant 2,4% de sa masse salariale à la formation. **Le taux de féminisation dans l'entreprise est passé de 10 à 30% en quatre ans.** Les femmes sont notamment représentées à 58% dans l'encadrement.

La SPL Eau du Bassin Rennais conduit depuis sa création **une politique sécurité de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail**, dans le cadre d'une démarche participative au plus près des problématiques rencontrées par ses salariés, notamment dans le cadre de la refonte de son Document Unique. **Fin 2018, ces démarches ont permis l'identification de près de 590 actions d'amélioration, dont 40% étaient déjà réalisées et 10% sont en cours de réalisation.** Les principales actions sécurité concernent des projets d'amélioration ou encore l'achat de matériel et d'équipements de sécurité, qui se font, bien sûr, en parallèle du suivi quotidien et réglementaire des différents sujets sécurité et des évolutions réglementaires. La SPL Eau du Bassin Rennais poursuit cette politique qui ne pourrait produire des résultats sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la prévention et de la sécurité : salariés, animatrice HSE, managers, CHSCT et médecine du travail.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2018

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE DISTRIBUTION À LA COMMUNE D'ACIGNÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la SPL Eau du Bassin Rennais gère la distribution de l'eau potable sur la commune d'Acigné. Cette commune, située au nord-est de Rennes, dispose de **86 km de canalisation** et de **3 ouvrages** de stockage. Au 1^{er} janvier 2018, elle comptait **2 909 abonnés**.

EN INTERNE, FINALISATION DE LA DÉMARCHE « QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL » (QVT)

En concertation avec le CHSCT, la direction de la SPL Eau du Bassin Rennais a lancé, fin 2017, un diagnostic « Risques psychosociaux » (RPS) et une démarche QVT, dans le cadre du projet « Construire ensemble notre vie au travail », qui s'est poursuivi sur toute l'année 2018. Plus de 80% des salariés se sont impliqués dans la mise en œuvre d'outils de diagnostic : enquête/questionnaire, observations de situations de travail, entretiens individuels et groupes de travail, et dans l'élaboration des plans d'actions ayant pour objectif l'amélioration de la qualité de vie au travail.



PORTES OUVERTES POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE / SEPTEMBRE 2018

600 personnes enthousiastes, accueillies par le personnel de la SPL et de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, sont venues visiter le Réservoir des Gallets, véritable cathédrale souterraine, ouverte exceptionnellement au public lors des journées du patrimoine. Des visites supplémentaires ont dû être programmées pour faire face à l'affluence du public, curieux de découvrir l'un des lieux les plus secrets de Rennes depuis la fin du 19^e siècle.

CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION DES EPL

En 2018, le congrès national de la Fédération des Entreprises Publiques Locales (FEPL) a eu lieu à Rennes. Au côté des autres EPL du grand ouest, la SPL Eau du Bassin Rennais était présente sur le village régional. Au programme notamment une conférence sur le thème « s'engager et innover pour l'environnement », un atelier « l'eau : quels usages, quels enjeux, quelles EPL ? ».



Production

24 916 459

m³ produits pour **50%** des habitants de l'Ille et Vilaine

Distribution

13 057 586

m³ distribués pour **1/4** des habitants du département

103 511

abonnés

A photograph of a water treatment plant. Two workers wearing blue hard hats and dark clothing are leaning over a large, white, rectangular filtration unit. The background shows a long row of similar units. The image is overlaid with decorative wavy lines in blue, orange, and white. The text is centered and overlaid on the image.

CHAPITRE 2

UNE EXPLOITATION MAITRISÉE POUR UNE EAU DE QUALITÉ

Nous surveillons de très près l'eau que nous produisons. Nous disposons d'un protocole de surveillance éprouvé et répondons à 100% aux normes de l'Agence Régionale de Santé (ARS). En 2018, nous sommes intervenus à Poitiers dans le cadre des Journées Information Eaux. En 44 ans d'existence, ce congrès professionnel est devenu une référence dans le domaine de l'eau et de l'environnement. Nous y avons partagé nos expériences, expliqué les techniques d'auto-surveillance et d'auto-contrôle de nos systèmes d'exploitation qui permettent de garantir une eau de grande qualité, d'identifier et de se préparer à faire face aux problématiques émergentes.

UN SYSTÈME DE PRODUCTION PERFORMANT ET SÉCURISÉ

CAPACITÉ TOTALE DE PRODUCTION :

53 millions
de m³

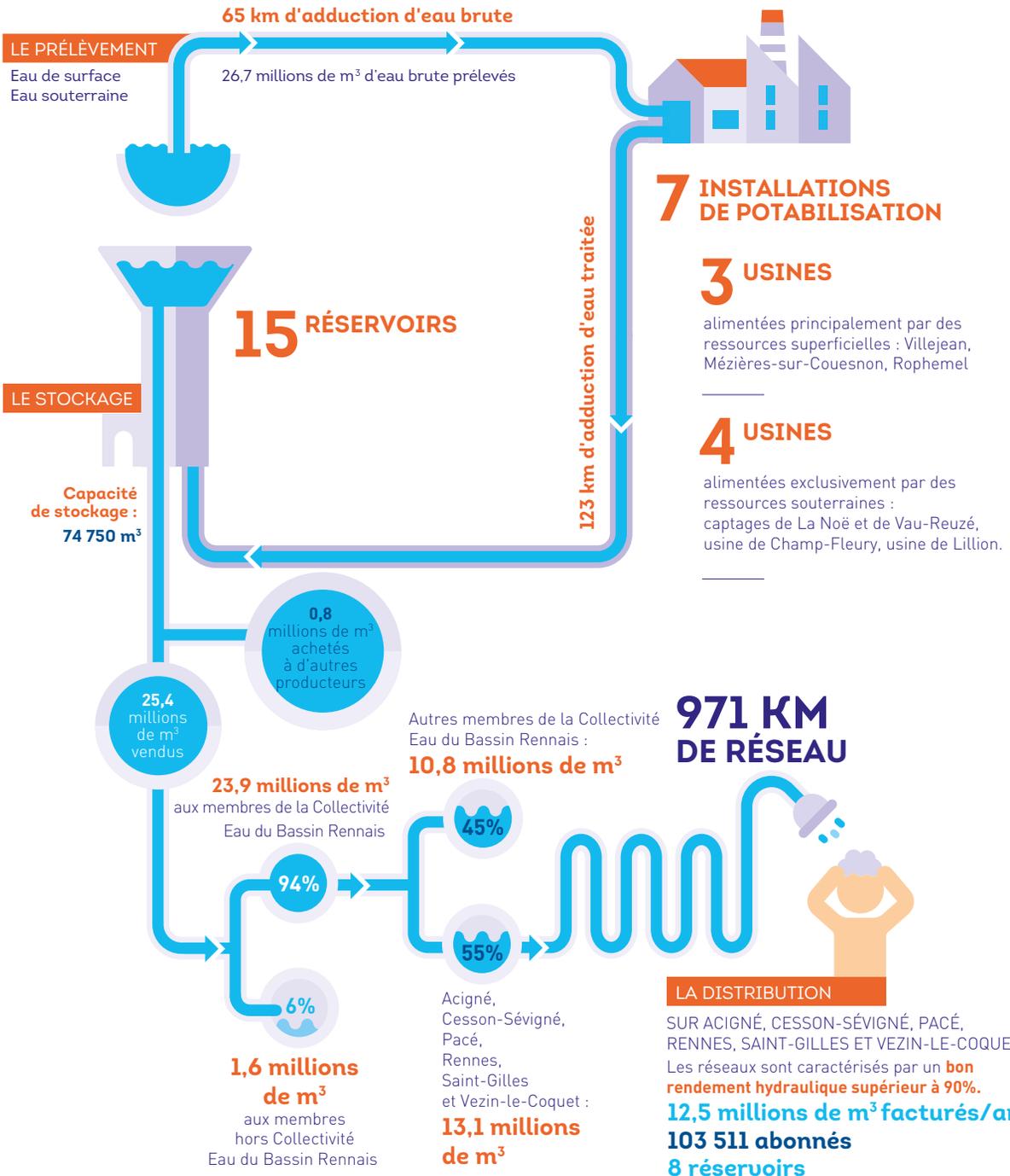
VOLUME DE PRODUCTION :

24,9
millions de m³ produits

RENDEMENT GLOBAL DE PRODUCTION :

93,1%

LA PRODUCTION D'EAU POTABLE



DES MÉTIERS À HAUTE EXPERTISE

La SPL Eau du Bassin Rennais dispose des savoir-faire et maîtrise les métiers nécessaires pour mener à bien sa mission : fournir de l'eau potable de qualité à tous, partout et tout le temps.

Pour répondre aux besoins en eau du territoire, les **7 usines** produisent en moyenne **68 264 m³** d'eau par jour.



L'usine de Villejean au cœur du réseau de production

Du fait de sa grande capacité, l'usine de Villejean ajuste sa production sur celle des autres usines de la SPL Eau du Bassin Rennais. En moyenne, Villejean produit 27 000 m³ en complément des 41 000 m³ produits par les 6 autres usines mais, si nécessaire, l'installation peut fournir beaucoup plus, jusqu'à la totalité de la production.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) : LES DONNÉES AU SERVICE DES MÉTIERS

Le Système d'Information Géographique est une gestion informatisée des données du réseau d'eau potable. Pour les services de la SPL Eau du Bassin Rennais, **c'est un outil d'aide à l'activité quotidienne**. Il permet, par exemple, de connaître l'emplacement précis des vannes, l'impact de l'ouverture d'un équipement sur le réseau, de positionner de nouveaux branchements, de déterminer l'emplacement de nouvelles conduites et de gérer le patrimoine. Il délivre des informations précises sur le linéaire de réseau, l'ancienneté des conduites, etc... **Les données sont mises à jour en continu pour rendre compte, au plus près, de la réalité terrain.**

DIRECTION MÉTIERS

INSTALLATIONS

- Prélèvements des ressources
- Usines
- Adductions
- Maintenance et travaux neufs

RÉSEAUX

- Exploitation réseau d'eau potable
- Environnement compteurs
- Expertise
- Ordonnancement
- DECI

TRAVAUX RÉSEAUX

- Réalisation des travaux canalisation et branchement
- Suivi travaux

INGÉNIERIE & COORDINATION DE L'EXPLOITATION

- Coordination exploitation
- Maintenance et patrimoine
- Bureau d'études et cartographie
- Innovation et R&D
- Reporting



Denis
Responsable de l'usine

Denis / Responsable de l'usine de Villejean depuis 1 an

POUVEZ-VOUS DÉCRIRE BRIÈVEMENT L'USINE QUE VOUS DIRIGEZ ?

L'usine de Villejean est la plus grosse installation de production d'eau potable de Bretagne. Elle dispose d'importantes ressources en eau : les barrages de la Chèze et de Canut, la rivière du Meu et l'étang des Bougrières.

EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Nous assurons le bon fonctionnement des équipements et process qui interviennent dans le traitement de l'eau brute pour en faire de l'eau potable. Nous avons également une activité de métrologie, c'est-à-dire que nous entretenons tous les systèmes de mesure qui servent à piloter l'installation. Nous sommes également en charge de la maintenance préventive des équipements de l'usine. Enfin, nous effectuons d'étroits contrôles sur la qualité de l'eau tout au long du parcours de celle-ci dans l'usine et prélevons des échantillons qui sont envoyés à

des laboratoires extérieurs. Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé exerce régulièrement des contrôles sur la qualité de l'eau de nos installations.

COMMENT CONTRÔLEZ-VOUS TOUS CES PARAMÈTRES ?

Toute l'usine est automatisée : pompage, décantation, affinage, filtration, traitement ultra-violet et désinfection. Notre travail consiste à faire les réglages et à effectuer une surveillance d'ensemble. Grâce à la supervision en ligne, nous vérifions l'état des réservoirs et des conduites, les niveaux d'eau, les débits à l'entrée et à la sortie, les dosages des traitements de potabilisation et leur suivi. S'il y a des dérives, elles sont immédiatement identifiées, ce qui nous permet d'intervenir sans délai. La supervision en ligne n'exclut pas

les contrôles physiques que nous effectuons chaque jour. La nuit et le week-end, le personnel d'astreinte est alerté par un dispositif d'alarmes en cas de dysfonctionnement.

Y A-T-IL EU UN ÉVÈNEMENT MARQUANT EN 2018 ?

Nous avons dû faire face à une grosse fuite sur une conduite d'adduction reliant le barrage de la Chèze à l'usine de Villejean. La réparation a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée aux côtés de nos propres équipes travaux. Nous avons également mis en service le traitement d'affinage par ultra-violet réalisé par la Collectivité, qui permet de supprimer le risque de formation des bromates.



Mai 2018 : réparation d'une fuite sur une conduite d'adduction.

LA QUALITÉ DE L'EAU : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

LA QUALITÉ SANITAIRE

De manière à garantir la qualité de l'eau produite, la **SPL Eau du Bassin Rennais procède à une surveillance poussée**. Cette surveillance porte sur plus d'une centaine de paramètres physiques, chimiques, bactériologiques, bien au-delà des exigences réglementaires.

Trois niveaux de surveillance composent le dispositif :

- **Un suivi en ligne**, à partir de données enregistrées par des sondes et capteurs, qui garantit le contrôle et l'ajustement en continu des traitements ;
- **Des mesures fréquentes** effectuées par les unités d'exploitation (pH, turbidité,...) ;
- **Des prélèvements envoyés** à des laboratoires extérieurs pour un suivi plus complexe et complet (pesticides, algues,...).

Ces résultats sont complétés par des analyses réalisées par l'Agence Régionale de Santé, qui procède au contrôle réglementaire de la qualité des ressources et des eaux produites et distribuées.

1 568

prélèvements réalisés sur les eaux traitées dont 1 314 par la SPL Eau du Bassin Rennais et 254 par l'ARS

99,7%

taux de conformité aux limites de qualité bactériologique des eaux distribués sur 734 prélèvements sur le territoire



SUJET D'ÉTUDE

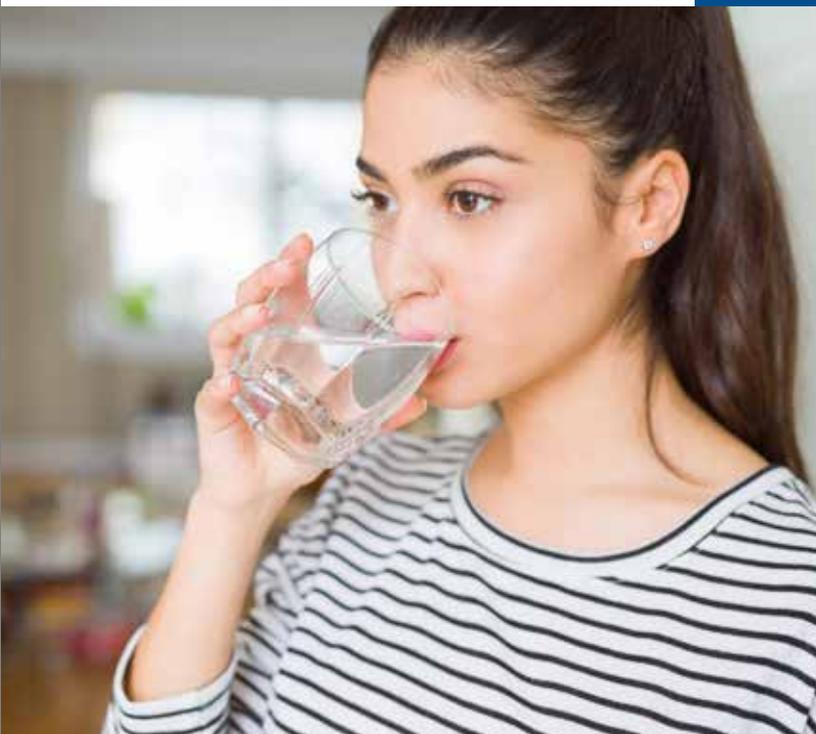
Déferrisation de l'eau de l'usine de Vau Rezé

Le niveau de fer élevé dans l'eau de forage de l'usine de Vau Rezé avait nécessité l'arrêt de l'installation en 2013.

Afin d'étudier la possibilité de remettre l'usine en service, une expérimentation destinée à trouver un nouveau média de filtration a été lancée en 2017/2018.

Ce premier programme a prouvé l'efficacité de l'argile expansée pour retenir le fer.

Le second programme 2018/2019 a pour objectif de consolider ce résultat et de tester ses performances réelles à l'échelle industrielle.



La saveur

En 2018, une étude a été confiée à un organisme spécialisé en tests agroalimentaires. Un panel d'une centaine de goûteurs a ainsi testé 4 eaux (2 eaux prélevées en sortie de réservoir et 2 eaux prélevées sur des points du réseau).

Les premiers résultats ont montré que :

- le goût plaisait globalement aux consommateurs ;
- 72% des goûteurs avaient l'intention d'en consommer à nouveau ;
- aucune distinction nette n'était faite selon l'origine de l'eau (achetée en bouteille ou provenant du robinet).

Ces résultats devront être consolidés au cours de l'année 2019.

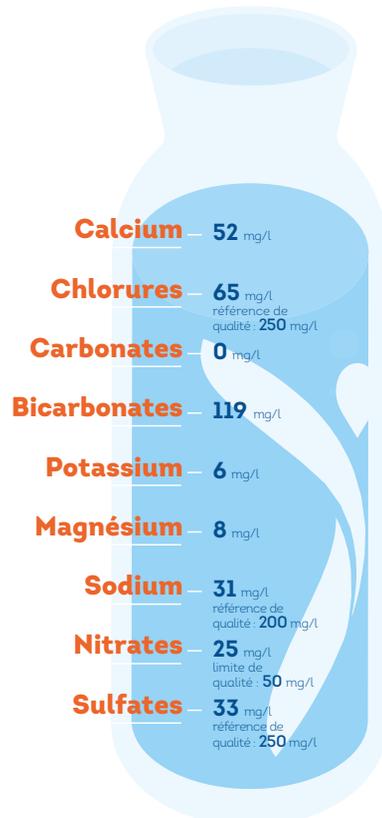
DEUX ÉTUDES SUR LES RÉSIDUS MÉDICAMENTEUX

Depuis sa création, la SPL Eau du Bassin Rennais a développé un important programme de Recherche et Développement afin d'améliorer les connaissances sur les ressources locales et sur les traitements.

En 2018, une étude a été menée en partenariat avec l'École Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR), sur les résidus médicamenteux d'origine humaine. L'objectif était d'identifier si certaines molécules, non réglementées aujourd'hui, pouvaient se retrouver dans l'eau potable. La démarche a été menée en deux temps. Le premier portait sur l'analyse de l'eau à partir de 850 molécules. Il visait à donner une idée globale de leur présence dans les ressources. À partir des résultats obtenus, 37 molécules ont été sélectionnées. Dans un second temps, ces 37 molécules ont été recherchées

dans les ressources de l'usine de Mézières-sur-Couesnon où leur taux de présence s'est avéré non négligeable. Une seconde phase du projet consistera à consolider les résultats et à mettre au point un modèle d'aide à la décision pour affiner le traitement sur ces molécules. Les travaux de la première phase de l'étude ont été présentés aux Journées Informations Eau (JIE) organisées par l'Association des Professionnels du Traitement de l'Eau et de Nuisances (APTEN) à Poitiers. Par ailleurs, une seconde étude sur les résidus médicamenteux vétérinaires a été menée en collaboration avec l'École des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes, sur l'ensemble des bassins versants de la SPL Eau du Bassin Rennais. Celle-ci a montré l'absence de résidus de ce type dans l'eau traitée. L'étude portait sur 42 molécules.

COMPOSITION MOYENNE DES EAUX POTABLES PRODUITES PAR LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS





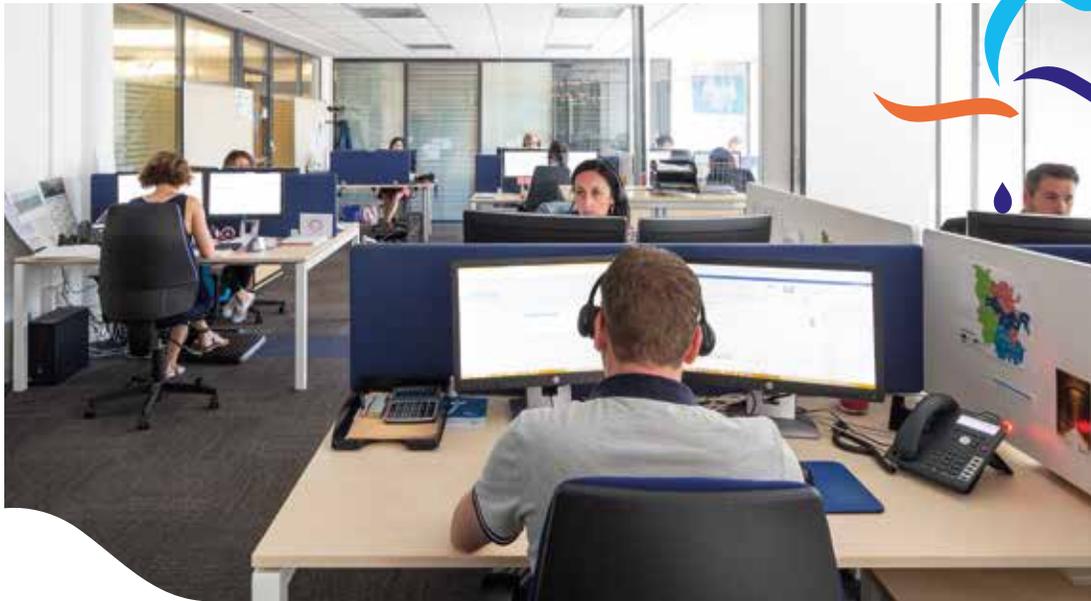
CHAPITRE 3

UNE MISSION EN PROXIMITÉ DES USAGERS

Lancée en 2017, la direction de la relation aux usagers est désormais bien installée. L'organisation interne et les moyens humains ont été renforcés, une structure d'encadrement mise en place. En 2018, la facturation s'est améliorée, renforçant ainsi la performance de notre plateforme de services.

Nous entretenons de bonnes relations avec les représentants des usagers et les associations membres de notre conseil d'administration : UFC Que Choisir, Collectif Eau, Léo Lagrange. En transparence, elles ont accès à toutes les informations dont disposent les élus. En 2018, nous avons tenu le premier séminaire ouvert aux associations rennaises : ordre du jour co-construit, visite des installations, rencontres, réponses aux questions et débats.





UN SERVICE AUX USAGERS DE QUALITÉ : UNE PRIORITÉ POUR LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS

L'équipe Relation Usagers accueille, conseille et assure le premier contact avec l'utilisateur lors de son arrivée sur le territoire.

Un service aux usagers performant

Le travail quotidien du Centre Service Usagers consiste à traiter les demandes des usagers par téléphone, courrier, mail, via l'agence en ligne ou sur place dans les locaux de la SPL Eau du Bassin Rennais.

Il peut s'agir de demandes d'abonnement, de résiliation, d'information sur la facture, de mises à jour des modalités de paiement, de mises en place d'échéanciers, de déclenchements d'interventions ou encore du traitement de réclamations...

En complément, le service Relation Usagers :

- organise la relève, la facturation, l'encaissement et le recouvrement ;
- accorde une gestion privilégiée aux abonnés Grands Comptes par un chargé de missions dédié ;
- communique sur différentes thématiques, notamment lors d'événements, pour sensibiliser et informer les usagers.

Un service accessible et proche de ses usagers

La localisation de l'ensemble des équipes à Rennes permet une connaissance précise du territoire et la possibilité d'échanger efficacement ensemble afin d'apporter des solutions et des réponses rapides, complètes et qualitatives aux usagers.

Un service aux usagers basé sur l'écoute et le conseil

La SPL Eau du Bassin Rennais a réceptionné 8 000 appels en moyenne par mois et accueilli 2 270 visiteurs en agence en 2018. Les équipes s'impliquent pour répondre efficacement aux demandes des usagers en tenant compte de leurs contraintes et impératifs.

Elles sont également attentives à diffuser des messages sur les économies d'eau et à informer les usagers sur les dispositifs d'aide au paiement de la facture tels que le Crédit Eau Famille Nombreuse ou le dispositif Chèque Eau.



Depuis le 1^{er} avril 2017, la SPL Eau du Bassin Rennais assure l'accueil et l'information des usagers grâce à un dispositif complet incluant **un service 7j/7, 24h/24 pour les urgences.**

En dehors des horaires des accueils physique et téléphonique, les appels sont dirigés vers le service d'astreinte qui répond aux urgences.



UN ACCUEIL PHYSIQUE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;



UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 ;



UNE AGENCE EN LIGNE

www.eauidubassinrennais.fr

LA RELATION AVEC LES USAGERS VUE PAR...



Cindy

Emeline

8 000

Nombre moyen
d'appels réceptionnés
par mois

917

Nombre maximum
d'appels entrants
sur une journée

1'03''

Temps d'attente moyen
par appel

92,21%

d'appels pris en charge

2 270

visites en agence

103 707

compteurs relevés
soit un taux de relève
de 90%

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER BRIÈVEMENT LE SERVICE ?

En 2018, le service comptait **12 personnes, dont 2 référentes et une responsable**. L'équipe s'organise de façon à assurer un accueil téléphonique de 8h à 18h sans interruption.

LA RELATION USAGERS : QU'EST-CE QUE CETTE ACTIVITÉ RECOUVRE PRÉCISÉMENT ?

Notre activité principale et prioritaire est la prise d'appels téléphoniques. Nous traitons toutes les thématiques liées à l'utilisateur : gestion des abonnements et résiliations, renseignements concernant la facturation, la consommation, les modalités de paiement, traitement des réclamations et déclenchement d'interventions. Nous avons aussi des moments de détachement, sans prises d'appels, pour traiter certains dossiers, répondre aux questions en ligne et aux courriers.

COMMENT SE TRADUIT, AU QUOTIDIEN, LA VOLONTÉ DE PROXIMITÉ AVEC LES USAGERS ?

Nous apportons souvent du conseil : par exemple, quand nous apercevons d'une incohérence sur les volumes facturés. Parfois, nous sommes amenées à les alerter ou, à l'inverse, à les rassurer sur leur niveau de consommation. Nous informons

également les usagers sur les bonnes pratiques et, pour les personnes éligibles, sur les dispositifs d'aides sociales.

LA CONNAISSANCE DU TERRAIN EST NÉCESSAIRE POUR BIEN TRAITER LES DEMANDES DES USAGERS, COMMENT L'AVEZ-VOUS ACQUISE ?

Après avoir été recrutées, nous avons suivi un parcours d'intégration. Nous avons passé une demi-journée avec chaque service : avec les plombiers, l'équipe Travaux, le service Réseau et avec les équipes en usines également. Connaître les métiers et les infrastructures que nous exploitons nous permet de renseigner les usagers très concrètement.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ PRÉPARÉES À VOTRE PRISE DE POSTE ?

Notre prise de poste a été progressive. Nous avons d'abord été en observation. Lorsque nous avons commencé à prendre des appels, nous avons été accompagnées, en double écoute. Cette façon de faire est rassurante et, petit à petit, on apprend et on prend confiance. Les responsables nous ont également présenté les enjeux de notre métier au sein de la SPL Eau du Bassin Rennais ; ceci donne un cadre et du sens à notre travail.

RENCONTRES AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE : LES ÉVÉNEMENTS 2018



PARTENAIRE DE « TOUT RENNES COURT » 13 ET 14 OCTOBRE 2018

Lors de cet événement très fréquenté, un bar à eau potable a été installé pour ravitailler 12 000 coureurs adultes, 400 enfants, ainsi qu'un large public. Comme les années précédentes, la SPL Eau du Bassin Rennais s'est beaucoup impliquée dans l'organisation de cet événement, en tant que sponsor des trois courses réservées aux enfants.

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTANTS LES USAGERS DU SERVICE 26 OCTOBRE 2018

Avec près de 40 participants, cette première rencontre a permis d'aborder les questions liées aux politiques de protection de la ressource, à la gestion du service public, non sans oublier les techniques de production de l'eau potable. Organisée en étroite collaboration avec les associations

et notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, cette journée fut riche de nombreux échanges et s'est conclue par la visite de l'usine de traitement de Mézières-sur-Couesnon.

FÊTE DE LA MUSIQUE 21 JUIN 2018



Chaque année, entre 50 000 et 60 000 personnes selon les éditions viennent vivre la Fête de la Musique à Rennes. Pour la 2^e année, Eau du Bassin Rennais s'associe à la ville de Rennes (Direction Santé Publique Handicap et DG Com Rennes Métropole et ville de Rennes), pour offrir un service de distribution d'eau potable aux Rennais lors de cette soirée festive et familiale :

2 bars à eau et des gobelets réutilisables étaient à la disposition des participants : Place de la Mairie et Esplanade du Général de Gaulle.

SANDBALLEZ 4 AU 8 JUIN 2018

Eau du Bassin Rennais, partenaire de Sandballez !

Pour la 3^e année, un bar à eau est installé à la Préalaye pour permettre la distribution d'eau potable aux participants et à leurs supporters ! Pendant une semaine, plus de 30 écoles rennaises participent au tournoi dans le cadre d'un projet pédagogique en lien avec le sport et la santé.





CHAPITRE 4

DES RESSOURCES PRÉSERVÉES

Préserver la ressource en limitant les quantités prélevées dans le milieu naturel est de la responsabilité de la SPL Eau du Bassin Rennais. Pour ce faire, nous nous employons à limiter les pertes tout au long du processus de production, de transport et de distribution sur le réseau.

Les 12 ressources que nous exploitons nous permettent également, par leur diversité et leur nombre, d'en préserver les plus fragiles ou les plus stratégiques par des arbitrages de production. Notre mission complète les politiques publiques de préservation de la qualité de l'eau des bassins versants, assurées par notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

« DES RESSOURCES VARIÉES » : BARRAGES, POMPAGES, CAPTAGES, FORAGES, DRAINS



13 353 350
kWh d'énergie consommée en 2018

2,9%
d'autonomie énergétique
pour l'usine de Villejean

116 930
kWh d'énergie produite en 2018

La SPL Eau du Bassin Rennais dispose de deux sites de production d'énergie renouvelable

En 2018, les panneaux photovoltaïques de Villejean, remis en service fin 2017, ont fourni 2,9% de l'énergie nécessaire au fonctionnement de cette usine, et ont ainsi permis d'atteindre 0,9% d'autonomie énergétique pour la SPL Eau du Bassin Rennais.

En revanche, la centrale hydro-électrique du barrage de Rophemel, habituellement premier moyen de production d'énergie de la SPL Eau du Bassin Rennais, n'a pas pu être utilisée en raison de travaux de réhabilitation conduits par la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Elle sera de nouveau opérationnelle à l'hiver 2019/2020.

LA RECHERCHE DES FUITES

En complément des politiques publiques d'économies d'eau menées par notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais (ECODO), la recherche de fuites sur nos réseaux est un enjeu majeur pour la SPL Eau du Bassin Rennais.

Quand des fuites sont signalées, les équipes réseau sont réactives et interviennent rapidement pour les réparer. Cependant, certaines fuites ne sont jamais visibles et peuvent engendrer des pertes importantes. Pour les détecter, une surveillance du réseau est effectuée ainsi que des campagnes de recherche de fuites.

Par ailleurs, l'analyse de l'historique des fuites permet d'orienter au mieux la politique de renouvellement des canalisations et ainsi de limiter au maximum les pertes sur le réseau.

150

fuites réparées dont 1/3 détectées par nos propres moyens

90%

Plus de **de rendement** sur le réseau de distribution

Des recherches systématiques

En dehors des zones où les dérives sont observées, des campagnes de recherche systématiques sont menées avec l'objectif de détecter des fuites qui seraient passées inaperçues. L'idée est toujours de réduire au maximum les pertes en eau.

Les analyseurs : objets de maintenance préventive

Outre les infrastructures, les nombreux équipements de mesure (analyseurs de pH, de chlore, de nitrates, de turbidité,...) font l'objet d'une maintenance préventive spécifique : il s'agit de garder ces équipements en parfait état de fonctionnement afin de pouvoir attester en permanence de la qualité de l'eau.





François / Technicien Réseau depuis 10 ans, après 3 ans passés en tant qu'agent réseau hydrant et 4 ans dans l'équipe Travaux.

COMMENT ÊTES-VOUS ALERTÉS EN CAS DE FUITE ?

Nous surveillons en permanence le réseau grâce à la sectorisation (compteurs installés pour le suivi des consommations par quartier). Les compteurs enregistrent les débits et volumes en temps réel. Les données sont traitées par un logiciel et comparées à l'historique, ce qui permet de repérer d'éventuels écarts. Cette surveillance se fait quotidiennement et un point hebdomadaire est effectué pour orienter les campagnes de recherche.

EN CAS DE FUITE DÉTECTÉE, COMMENT PROCÉDEZ-VOUS ?

Si une dérive est repérée, nous procédons à une détection mobile, c'est-à-dire que nous posons une quinzaine de prélocalisateurs sur les canalisations dans un périmètre couvrant 8 à 10 rues pour nous permettre d'identifier les tronçons suspects. Les capteurs enregistrent le bruit de la conduite entre 2 h et 4 h du matin, période pendant laquelle il y a peu de bruits parasites. Cette première phase peut être très rapide si on a la chance d'avoir tout de suite posé les capteurs au bon endroit, ou durer 2 à 3 semaines dans le cas contraire.

Ensuite, nous faisons passer un corrélateur acoustique sur le tronçon suspect afin de s'assurer qu'il y a bien une fuite. Cet appareil couple les données des bruits

enregistrés avec les données relatives à la distance entre les capteurs, au diamètre et à la nature de la conduite ; ce qui permet de localiser la fuite avec précision, au mètre près.

COMMENT LOCALISEZ-VOUS L'ENDROIT EXACT ?

Sur le terrain, afin de savoir où faire intervenir l'équipe travaux pour terrassement et réparation, nous procédons à une écoute au sol avec un aquaphon (sorte de stéthoscope comme en utilisent les médecins). Une fois l'endroit précis localisé, nous fermons les vannes pour couper l'eau. L'intervention a lieu le plus rapidement possible, souvent le jour même. Ensuite, nous remettons en service en nous assurant de l'étanchéité de la réparation et de la qualité de l'eau fournie aux usagers.

LE RECYCLAGE DES EAUX

Dans le procédé de potabilisation, des eaux dites « sales » provenant des process de potabilisation sont retirées de la filière « eau potable » pour être dirigées vers le milieu naturel, après traitement complémentaire dans l'usine des boues.

À la sortie de cette usine, une partie des eaux rejetées en fin de cycle de lavage est suffisamment peu chargée en matière en suspension pour être recyclée. Sur le site de Villejean, ces eaux sont stockées dans une bache de 50 m³ reliée à des bornes monétiques. Leur usage est réservé aux services municipaux et métropolitains pour le nettoyage de la voirie. Ce dispositif évite d'utiliser de l'eau potable.





CHAPITRE 5

UN PATRIMOINE GÉRÉ ET OPTIMISÉ

Nos trois usines les plus importantes assurent à elles-seules 90% de la production. Grâce aux investissements réalisés par notre actionnaire, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, deux d'entre-elles sont des installations neuves : Mézières-sur-Couesnon et Villejean. L'usine de Rophemel sera à son tour réhabilitée dans les 3 prochaines années. Le réseau de distribution n'est pas en reste et fait également l'objet d'un programme ambitieux mené avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais permettant le renouvellement de plus de 1% des canalisations chaque année.

CONNAITRE LE PATRIMOINE POUR MIEUX LE PROTÉGER

La bonne gestion du patrimoine suppose, d'une part, de le connaître parfaitement et, d'autre part, d'intervenir de façon préventive pour en assurer le parfait entretien. C'est à ces conditions seulement que peut être garanti l'avenir du service public de production et de distribution d'eau potable.

UN OUTIL DE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE EN TEMPS RÉEL

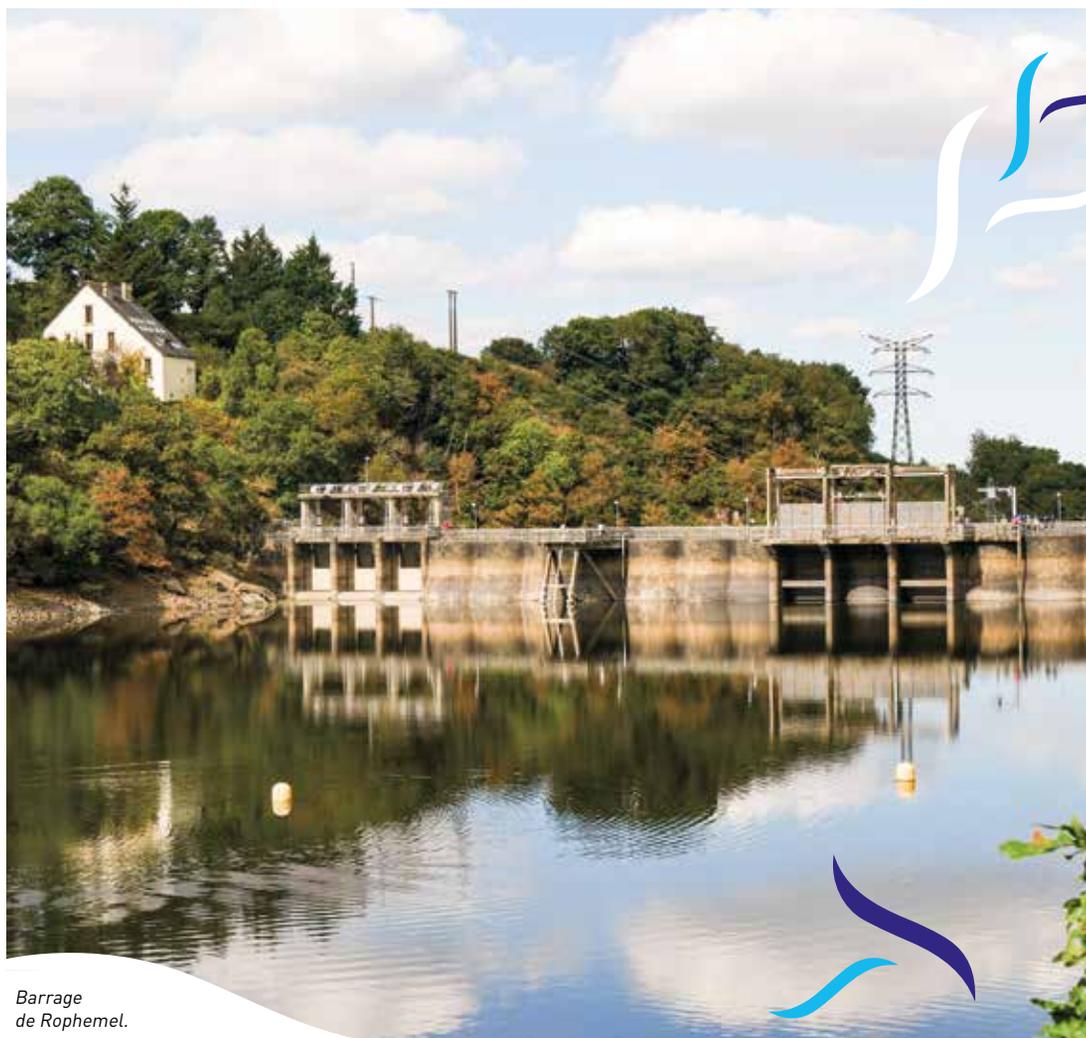
Le SIG est un outil essentiel pour déterminer le programme de renouvellement annuel des conduites. Il permet également de répondre aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), c'est-à-dire aux sollicitations d'entreprises de travaux publics qui ont besoin de connaître l'emplacement des conduites d'eau potable avant de commencer leurs travaux de terrassement.

4,7

Nombre de km de conduite renouvelé par an

120/120

indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau de Rennes



Barrage
de Rophemel.

LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DES ÉQUIPEMENTS



Gaëtan

Responsable
Coordination Exploitation



7 usines

23 réservoirs
et châteaux d'eau
(production
et distribution)

188 km
d'adduction

971 km
de réseau de distribution

Gaëtan / Responsable Coordination Exploitation et Maintenance Patrimoine, au sein du Service Ingénierie et Coordination de l'Exploitation de la SPL Eau du Bassin Rennais, après 7 ans passés en tant que conducteur d'usine et 8 ans en tant que responsable d'usines.

QU'EST-CE QUE LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ?

Il s'agit de toutes les interventions anticipées sur un matériel. Ces interventions sont destinées à garder en permanence ce matériel en bon état de fonctionnement et à en prolonger la durée de vie.

QUELLES SONT LES DONNÉES QUI VOUS PERMETTENT DE DÉCIDER DES ACTIONS DE MAINTENANCE ?

Nous programmons les interventions sur la base de trois sources d'informations : l'historique du matériel tenu par les exploitants des installations de traitement et du réseau de distribution, les recommandations des fournisseurs et, enfin, les consignes spécifiques. Nous

réalisons aussi des actes de maintenance réglementaires : lavage des réservoirs, contrôle du matériel de levage, contrôle des extincteurs,...

COMMENT TRAITEZ-VOUS CETTE MULTITUDE DE DONNÉES ?

L'ensemble de ces données est intégré à un outil informatique, la GMAO – Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur-, qui contient le descriptif de tout le patrimoine de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, dont nous assurons l'exploitation. La GMAO édite des « gammes de maintenance » : pour un matériel donné, ces gammes définissent l'action à mener, la fréquence, le temps nécessaire à l'intervention et la génère. Chaque exploitant reçoit ainsi les interventions de maintenance des matériels dont il a la responsabilité, soit plusieurs centaines d'interventions réparties sur l'année.

AVEC QUELS AUTRES SERVICES DE L'ENTREPRISE ÊTES-VOUS EN LIEN ?

Avec de nombreux services, car la maintenance préventive concerne aussi bien les personnes qui exploitent le réseau de distribution ou les usines de traitement d'eau, que celles qui traitent de la sécurité, de l'informatique...

QUELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES INNOVATIONS AU SEIN DE VOTRE SERVICE ?

La GMAO, précisément, représente une avancée déterminante. Depuis 2015, grâce à cet outil, nous disposons de programmes précis d'intervention ; ce qui permet d'organiser en continu la maintenance du matériel et la collecte d'information sur la vie des équipements.

L'ensemble des données renseignées permet également de réaliser une analyse des actions menées au cours de l'année écoulée et donne des informations pour fixer le programme de maintenance de l'année suivante.

L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Depuis 2015, la SPL Eau du Bassin Rennais assure l'entretien des installations de défense extérieure contre l'incendie (DECI) pour le compte de Rennes Métropole. La DECI désigne les moyens hydrauliques d'extinction

mobilisables en cas d'incendie : poteaux et bouches d'incendie, réserves, points d'eau naturels aménagés. Le territoire de Rennes Métropole compte 3 900 hydrants (poteaux ou bouches incendie), dont 1 450 à Rennes.

3 900

hydrants,
dont 1 450 à Rennes

1 319

contrôles hydrauliques

75

poteaux
renouvelés



Julien

Technicien Hydrants

Julien / Technicien Réseau Hydrants depuis 3 ans, après 9 ans passés dans l'équipe Travaux.

QU'EST-CE QUE LE SERVICE HYDRANT ?

Notre rôle consiste à garantir le bon fonctionnement des matériels de défense extérieure contre l'incendie (DECI) - poteaux, bouches, puisards, réserves - pour les communes adhérentes à Rennes Métropole. Nous sommes deux pour assurer ces missions.

CONCRÈTEMENT, EN QUOI CONSISTE VOTRE ACTIVITÉ ?

Notre activité est diverse : tests de pression et de débit, gestion de la pose de nouveaux poteaux ou bouches d'incendie, renouvellement des équipements anciens ou dégradés. Nous intervenons également en main-

tenance pour remplacer les pièces défectueuses - telles que les carrés qui permettent aux pompiers d'actionner les poteaux -, pour faire les vidanges de mise hors gel et les remises en peinture... Nous effectuons également des contrôles réguliers : 1/3 du parc avec rotation sur trois ans. Notre objectif est un parc DECI qui fonctionne à 100%.

QUELS SONT VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et avec les sapeurs-pompiers qui, de leur côté, contrôlent visuellement les installations et nous adressent des rapports hebdomadaires.

QUELS ONT ÉTÉ LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018 ?

Nous avons été beaucoup plus sollicités que les années précédentes pour faire des tests en simultané, c'est-à-dire de mise en fonctionnement de plusieurs hydrants en même temps. Ces demandes, liées à des commissions de sécurité, interviennent pour s'assurer du bon fonctionnement du réseau de distribution et de l'efficacité des dispositifs aux abords d'établissements accueillant du public (ERP). Ce type de contrôle terrain peut intervenir, par exemple, à l'occasion de l'étude pour la construction d'un nouveau lotissement ou pour le renouvellement de consignes d'exploitation de sites déjà existants.

CHAPITRE 6

DES COÛTS ET UN PRIX MAÎTRISÉS

Les collectivités actionnaires assurent un contrôle rigoureux de la SPL Eau du Bassin Rennais. Conformément au statut d'une Société Publique Locale, ce contrôle doit être aussi minutieux que celui qu'elles exercent sur leurs propres services. La mise en œuvre de ce contrôle associé à un travail précis de construction budgétaire et de gestion par la SPL Eau du Bassin Rennais a permis d'identifier des marges de manœuvres financières qui ont pu être utilisées pour investir dans l'amélioration du patrimoine et la définition du juste prix de l'eau.



TRANSPARENCE DES CHARGES ET DES PRODUITS

EN QUOI LA GESTION D'UN SERVICE PAR UNE SPL GARANTIT-ELLE UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DES COÛTS ET DONC UN PRIX DE L'EAU MAÎTRISÉ ?

Il y a plusieurs raisons liées au statut de la SPL, à son mode de gouvernance et aux contrôles exercés sur sa gestion.

La garantie offerte par un actionariat exclusivement public

Une Société Publique Locale (SPL) est une société anonyme de droit privé dont la particularité est d'avoir un actionariat exclusivement public. Les SPL offrent aux collectivités locales un moyen de gérer leurs services publics. Elles n'ont pas pour objectif de faire des bénéfices, mais d'atteindre l'équilibre budgétaire qui leur permette d'assurer leur mission dans la durée. Pour la SPL Eau du Bassin Rennais, ce principe assure que le prix de l'eau est calculé au plus juste en fonction de trois objectifs : fournir une eau de qualité, assurer le bon fonc-

tionnement du service ainsi que l'entretien du patrimoine et le renouvellement des infrastructures.

La garantie offerte par la composition du Conseil d'Administration

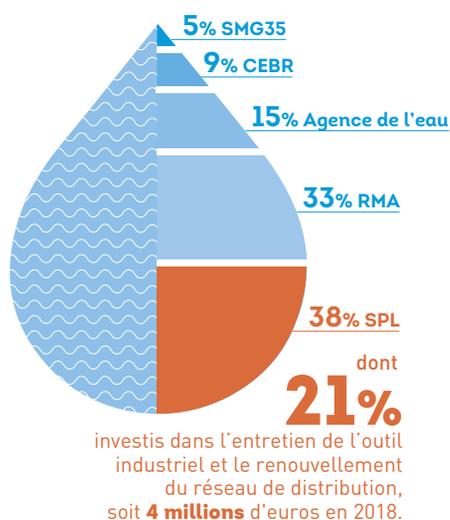
Aux côtés des représentants des trois actionnaires publics, des représentants du monde associatif et des représentants du personnel siègent au conseil d'administration. Ces deux parties prenantes contribuent étroitement, avec les actionnaires, au contrôle exercé sur la gestion de la SPL.

La garantie offerte par le principe du contrôle analogue

Conformément à la loi, les collectivités territoriales actionnaires exercent sur la gestion de la SPL un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Le contrôle porte sur la gestion de la société ainsi que sur l'exécution des contrats de délégation pour la production et la distribution de l'eau.

Ces garanties de transparence permettent de s'assurer que les coûts engagés sont ceux nécessaires à l'accomplissement de la mission d'intérêt général confiée à la SPL ; la maîtrise des coûts conditionnant celle du prix de l'eau.

COMPOSANTES DU PRIX DE L'EAU



Valérie
Directrice administrative et financière

BILAN FINANCIER

BILAN DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS : 2018 / €UROS

| Bilan Actif | Brut | Amortissements | Net |
|--|-------------------|------------------|-------------------|
| Licences | 2 289 549 | 1 197 526 | 1 092 023 |
| Total Immobilisations Incorporelles | 2 289 549 | 1 197 526 | 1 092 023 |
| Terrains | 316 667 | | 316 667 |
| Constructions | 2 594 951 | 721 035 | 1 873 916 |
| Inst. Tech., Matériel et outillage | 265 242 | 102 367 | 162 875 |
| Autres | 617 889 | 431 335 | 186 554 |
| Immo en cours | 51 709 | | 51 709 |
| Total Immobilisations Corporelles | 3 846 458 | 1 254 737 | 2 591 721 |
| Actif Immobilisé | 6 136 007 | 2 452 263 | 3 683 744 |
| Matières 1 ^{ères} et appro | 441 477 | | 441 477 |
| Total Stocks | 441 477 | | 441 477 |
| Avances, acomptes versés | 6 380 | | 6 380 |
| Créances Clients | 13 398 732 | 459 499 | 12 939 233 |
| Autres Créances | 2 090 915 | | 2 090 915 |
| Total Créances | 15 496 027 | 459 499 | 15 036 528 |
| Disponibilités | 9 311 924 | | 9 311 924 |
| Total Disponibilités | 9 311 924 | | 9 311 924 |
| Actif Circulant | 25 249 428 | 459 499 | 24 789 929 |
| Total Général Actif | 31 385 435 | 2 911 762 | 28 473 673 |

| Bilan Passif | Net |
|---|-------------------|
| Capital | 1 800 000 |
| Réserve Légale | 92 528 |
| Autres Réserves | 1 758 027 |
| Résultat Exercice | (9 038) |
| Capitaux Propres | 3 641 517 |
| Provisions pour charges | 39 882 |
| Provisions pour risques et charges | 39 882 |
| Emprunts et dettes auprès d'êts crédit | 2 911 153 |
| Emprunts et dettes financières | 6 475 |
| Total Dettes financières | 2 917 628 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes | 4 460 177 |
| Dettes Fournisseurs | 15 403 920 |
| Dettes fiscales et sociales | 1 634 917 |
| Dettes sur immobilisations | 40 181 |
| Autres dettes | 9 440 |
| Total Dettes diverses | 17 088 458 |
| Produits constatés d'avance | 326 010 |
| Dettes | 24 792 273 |
| Total Général Passif | 28 473 672 |



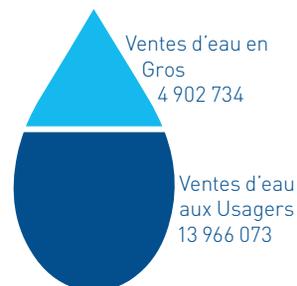
**COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS :
2018 / €UROS**

| | |
|---|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 37 258 536 |
| Autres produits | 357 759 |
| Produits Exploitation | 37 616 294 |
| Redevances | 14 926 339 |
| Contribution | 360 410 |
| Achats Externes | 10 571 906 |
| Achats Consommés | 2 632 058 |
| Total Charges Externes | 28 490 713 |
| Salaires et Traitements | 5 129 382 |
| Charges Sociales | 2 165 882 |
| Total Charges de Personnel | 7 295 264 |
| Amortissement Immo | 786 357 |
| Dotation aux provisions sur actif circulant | 459 499 |
| Total Dotation Exploitation | 1 245 856 |
| Impôts et Taxes | 527 479 |
| Autres charges | 14 689 |
| Résultat Exploitation | 42 294 |

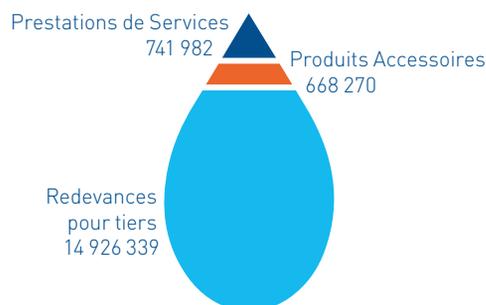
| | |
|---------------------------|-----------------|
| Résultat Financier | (60 263) |
|---------------------------|-----------------|

| | |
|------------------------------|---------------------|
| Résultat Exceptionnel | 13 294 |
| Impôts sur les Bénéfices | (4 363) |
| Total Produits | 37 632 881 |
| Total Charges | (37 641 920) |
| Perte | (9 038) |

DÉTAIL DU CHIFFRES D'AFFAIRES : 2018 / €UROS



Total Ventes d'Eau : 18 868 807
Total Travaux à Titre Exclusifs : 2 053 137



Total Autres Ventes : 16 336 592
Total Chiffres d'Affaires : 37 258 536

PERSPECTIVES

2020 : EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La Collectivité Eau du Bassin Rennais a voté l'extension de son périmètre de distribution d'eau potable. Ce seront 14 communes supplémentaires, au sud de Rennes, qui seront alors desservies par la SPL Eau du Bassin Rennais.

CHIFFRES CLÉS DE L'EXTENSION



35 000

abonnés, portant le nombre d'abonnés total de la SPL Eau du Bassin Rennais à près de 140 000

820 km

de réseau supplémentaires, portant à 1 800 km l'ensemble du réseau

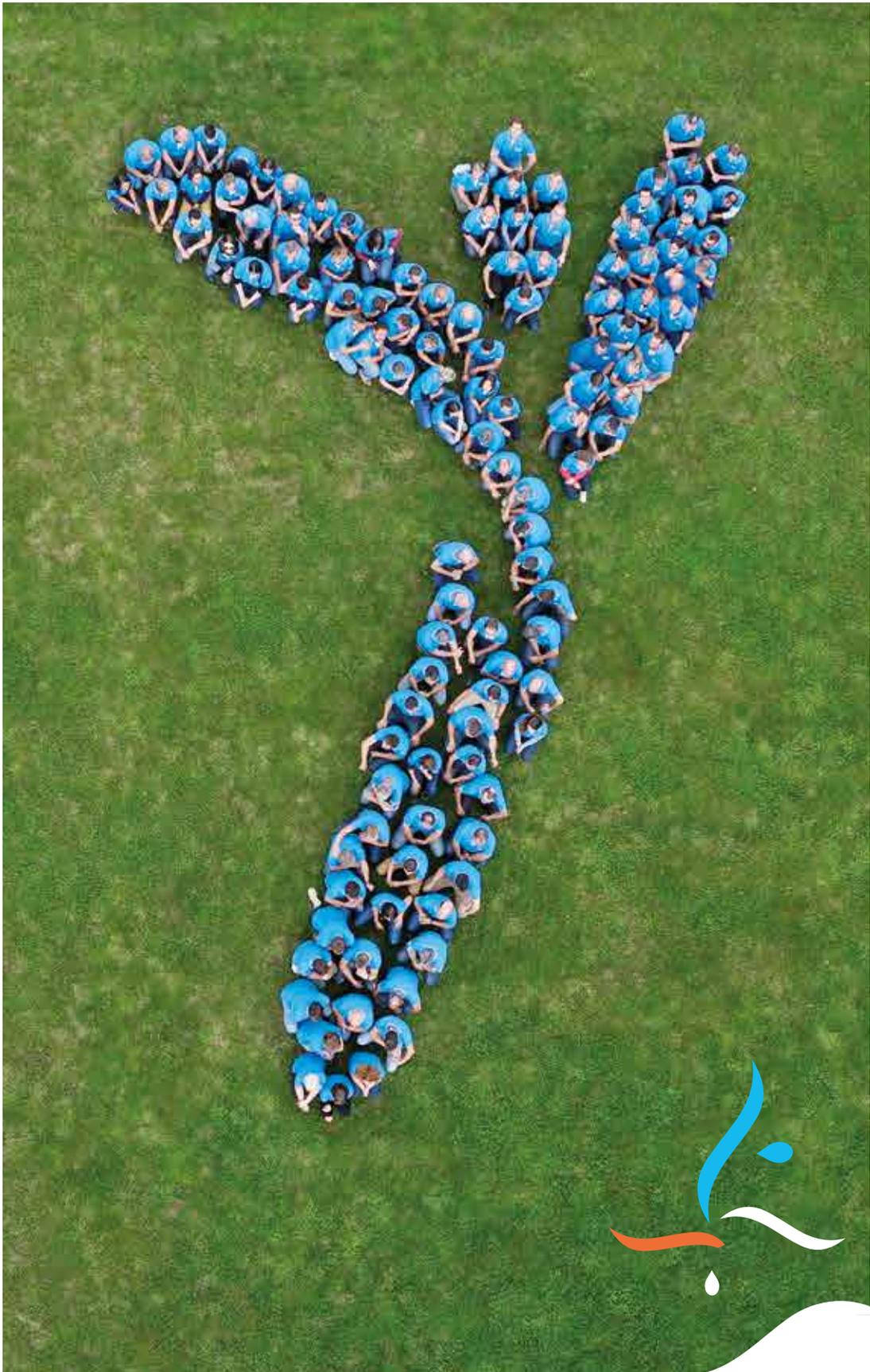
5

réservoirs, portant à 19 le nombre total de réservoirs de la SPL Eau du Bassin Rennais pour la partie production



 Nouveau périmètre de distribution
 Périmètre de distribution actuel





Directeur de la publication : Jean-François Besnard, Président – Conception : doublemixte – Rédaction : Pascal Robinet/doublemixte –
Crédits photos : Cyril Folliot, SPL Eau du Bassin Rennais, Laurent Herbette Photographie, Stéphane Tatinclaux.
Imprimé sur papier certifié PEFC



EAU DU BASSIN
RENNAIS
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE